

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

secretariat@seacne.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 12 FEVRIER 2026

N°2026/01

### MATIERES DELEGUEES par le Comité Syndical au Président

L'an deux mille vingt-six le jeudi 12 février, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 03 février 2026, se sont réunis, à la salle des fêtes de Fresnoy-Folny, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

#### SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Membres		
en exercice	présents	votants
66	38	41

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	27	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) W.LOISEL (S) (Baromesnil) M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) A.TROUESSIN (Criel-sur-Mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) J.M.GILLET M.P.VITTU (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY (S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) J.M.DUMONCHEL (Londinières) A.LOISON (S) (Longroy) A.JOIN (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) T.FORTIN (Puisenval) J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) S.POILLY (S) (Sept-Meules) P.MERLIN C.MERLIN (S) (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN (Wanchy-Capval)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) M.GOSSET (Longroy) M.P.TAILLEUX (Sept-Meules) J.J.DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : J.C.CAJOT à W.LOISEL (S) (Baromesnil) J.LECOURT à J.M.DUMONCHEL (Londinières) S.KLAES à S.POILLY (S) (Sept-Meules)

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE (Bailly-en-Rivière) F.BOCLET (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-Mer) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) J.LANNEL (Incheville) S.GOSSET (Longroy) P.RECOULES (Melleville) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) G.FECAMP J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE (St-Pierre-en-Val) G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Jean-Marc GILLET

Date de publicité de l'avis de convocation : 05/12/2026

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

secretariat@seacne.fr

N°2026/01

## MATIERES DELEGUEES par le Comité Syndical au Président

Vu les articles L 2122-22, L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 22 juillet 2020 donnant délégation au Président en matière de marchés publics à procédure adaptée,

Le Comité Syndical est invité à prendre connaissance des décisions qui ont été prises en vertu de la délégation consentie à Monsieur le Président :

- La signature d'un devis pour dévier l'arrivée du réseau de refoulement de St Ouen sous Bailly sur la STEP de Bailly en Rivière, avec HYDRA (LHOTELLIER EAU). Ces travaux seront réalisés pour un montant de 5 456.92 € HT dans le cadre de la 201<sup>ème</sup> tranche (travaux inopinés)
- La signature d'un devis rectificatif auprès de ITEA (Caen) pour une prestation de rédaction des conventions suite à la mise à jour des coûts d'indemnisation des propriétaires et des exploitants concernés par les Déclarations d'Utilité Publique (DUP) des périmètres de protection des captages de Criel-sur-Mer/Touffreville-sur-Eu et Villy-sur-Yères. Le montant de la prestation est de 3 750 € HT.
- La signature d'un marché d'essais préalables à la réception de travaux avec l'entreprise SATER (Saint Leger du Bourg Denis). Ces prestations seront réalisées dans le cadre de la réhabilitation du réseau d'assainissement (124<sup>ème</sup> tranche d'assainissement) et des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable (97<sup>ème</sup> tranche d'eau potable) à Incheville. Le marché s'élève à un total de 16 363,60 € HT : 9 999.60 € HT pour la 124<sup>ème</sup> tranche d'assainissement collectif, et 6 364,00 HT pour la 97<sup>ème</sup> tranche d'eau potable.
- La signature d'un devis de location de tunnels de protection de piétons au niveau des réservoirs de Monchy sur Eu et Fresnoy Folny avec Kiloutou (agence de Dieppe) pour un montant de 249.70 € HT par mois.
- La signature d'un devis d'investigation par décapage suite à l'effondrement à proximité du réservoir de Puisenval, avec CAVITEC (76160, Saint-Jacques-Sur-Darnétal). Le montant s'élève à 1550 € HT. Une demande de subvention sera faite auprès du Conseil Départemental de Seine Maritime Le montant fait l'objet de restes à réaliser sur l'exercice 2025 et sera inscrit au budget 2026
- la sollicitation de l'avis d'un hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique, pour les études des Bassins d'Alimentation des captages d'Envermeu et d'Incheville et la révision éventuelle des Déclarations d'utilité Publique, ainsi que pour les études de recherche d'une nouvelle ressource dans le cadre de la 84<sup>ème</sup> tranche d'eau potable.

Sur proposition du Président, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **prend acte** des décisions qui ont été prises en vertu de la délégation consentie à Monsieur le Président.

Fait et délibéré le 12 février 2026

Extrait certifié conforme

Le Président

Le Secrétaire de Séance

Martial FROMENTIN

Jean-Marc GILLET

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 18/02/2026

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens »: [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

secretariat@seacne.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 12 FEVRIER 2026

N°2026/02

### FINANCES – Eau Potable - Rapport d'orientations budgétaires 2026

L'an deux mille vingt-six le jeudi 12 février, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 03 février 2026, se sont réunis, à la salle des fêtes de Fresnoy-Folny, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

#### SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Membres		
en exercice	présents	votants
66	38	41

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	27	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) W.LOISEL (S) (Baromesnil) M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) A.TROUJESSIN (Criel-sur-Mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) J.M.GILLET M.P.VITTU (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY (S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) J.M.DUMONCHEL (Londinières) A.LOISON (S) (Longroy) A.JOIN (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) T.FORTIN (Puisenval) J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) S.POILLY (S) (Sept-Meules) P.MERLIN C.MERLIN (S) (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN (Wanchy-Capval)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) M.GOSSET (Longroy) M.P.TAILLEUX (Sept-Meules) J.J.DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : J.C.CAJOT à W.LOISEL (S) (Baromesnil) J.LECOURT à J.M.DUMONCHEL (Londinières) S.KLAES à S.POILLY (S) (Sept-Meules)

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE (Bailly-en-Rivière) F.BOCLET (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-Mer) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) J.LANNEL (Incheville) S.GOSSET (Longroy) P.RECOULES (Melleville) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) G.FECAMP J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE (St-Pierre-en-Val) G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Jean-Marc GILLET

Date de publicité de l'avis de convocation : 05/12/2026

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

secretariat@seacne.fr

N°2026/02

## FINANCES – Eau Potable - Rapport d'orientations budgétaires 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2312-1,

Vu le rapport d'orientations budgétaires présenté par le Président,

Au sein des EPCI comprenant au moins une commune de plus de 3500 habitants, un débat d'orientations budgétaires, qui s'appuie sur le rapport présenté par le Président, doit avoir lieu au sein de l'assemblée délibérante sur les orientations générales du budget dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Monsieur le Président présente le rapport d'orientations budgétaires.

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

- **prendre acte** de la tenue du débat d'orientations budgétaires du service Eau Potable relatif à l'exercice 2026, sur la base du rapport annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré le 12 février 2026

Extrait certifié conforme

Le Président

Le Secrétaire de Séance

Martial FROMENTIN

Jean-Marc GILLET

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 18/02/2026

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens »: [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

secretariat@seacne.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 12 FEVRIER 2026

N°2026/03

### FINANCES – Assainissement Collectif - Rapport d'orientations budgétaires 2026

L'an deux mille vingt-six le jeudi 12 février, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 03 février 2026, se sont réunis, à la salle des fêtes de Fresnoy-Folny, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

#### SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF (AC)

Membres		
en exercice	présents	votants
62	35	38

Communes		
Adhérentes	représentées	non représentées
31	25	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) W.LOISEL (S) (Baromesnil) M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) A.TROUJESSIN (Criel-sur-Mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) J.M.GILLET M.P.VITTU (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY (S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) J.M.DUMONCHEL (Londinières) A.LOISON (S) (Longroy) A.JOIN (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) T.FORTIN (Puisenval) J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) S.POILLY (S) (Sept-Meules) P.MERLIN C.MERLIN (S) (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN (Wanchy-Capval)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) M.GOSSET (Longroy) M.P.TAILLEUX (Sept-Meules) J.J.DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : J.C.CAJOT à W.LOISEL (S) (Baromesnil) J.LECOURT à J.M.DUMONCHEL (Londinières) S.KLAES à S.POILLY (S) (Sept-Meules)

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE (Bailly-en-Rivière) F.BOCLET (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-Mer) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) J.LANNEL (Incheville) S.GOSSET (Longroy) P.RECOULES (Melleville) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) G.FECAMP J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE (St-Pierre-en-Val) G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Jean-Marc GILLET

Date de publicité de l'avis de convocation : 05/12/2026

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

secretariat@seacne.fr

N°2026/03

## FINANCES – Assainissement Collectif - Rapport d'orientations budgétaires 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2312-1,

Vu le rapport d'orientations budgétaires présenté par le Président,

Au sein des EPCI comprenant au moins une commune de plus de 3500 habitants, un débat d'orientations budgétaires, qui s'appuie sur le rapport présenté par le Président, doit avoir lieu au sein de l'assemblée délibérante sur les orientations générales du budget dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Monsieur le Président présente le rapport d'orientations budgétaires.

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

- **prendre acte** de la tenue du débat d'orientations budgétaires du service Assainissement Collectif relatif à l'exercice 2026, sur la base du rapport annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré le 12 février 2026

Extrait certifié conforme

Le Président

Le Secrétaire de Séance

Martial FROMENTIN

Jean-Marc GILLET

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 18/02/2026

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens »: [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

secretariat@seacne.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 12 FEVRIER 2026

N°2026/04

### FINANCES – Assainissement Non Collectif - Rapport d'orientations budgétaires 2026

L'an deux mille vingt-six le jeudi 12 février, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 03 février 2026, se sont réunis, à la salle des fêtes de Fresnoy-Folny, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

#### SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

Membres		
en exercice	présents	votants
64	37	40

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
32	26	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) W.LOISEL (S) (Baromesnil) M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) A.TROUJESSIN (Criel-sur-Mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) J.M.GILLET M.P.VITTU (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY (S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) J.M.DUMONCHEL (Londinières) A.LOISON (S) (Longroy) A.JOIN (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) T.FORTIN (Puisenval) J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) S.POILLY (S) (Sept-Meules) P.MERLIN C.MERLIN (S) (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN (Wanchy-Capval)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) M.GOSSET (Longroy) M.P.TAILLEUX (Sept-Meules) J.J.DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : J.C.CAJOT à W.LOISEL (S) (Baromesnil) J.LECOURT à J.M.DUMONCHEL (Londinières) S.KLAES à S.POILLY (S) (Sept-Meules)

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE (Bailly-en-Rivière) F.BOCLET (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) G.DEBEAURAIN (Criel-sur-Mer) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) J.LANNEL (Incheville) S.GOSSET (Longroy) P.RECOULES (Melleville) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) G.FECAMP J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE (St-Pierre-en-Val) G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Jean-Marc GILLET

Date de publicité de l'avis de convocation : 05/12/2026

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

secretariat@seacne.fr

N°2026/04

## FINANCES – Assainissement Non Collectif - Rapport d'orientations budgétaires 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2312-1,

Vu le rapport d'orientations budgétaires présenté par le Président,

Au sein des EPCI comprenant au moins une commune de plus de 3500 habitants, un débat d'orientations budgétaires, qui s'appuie sur le rapport présenté par le Président, doit avoir lieu au sein de l'assemblée délibérante sur les orientations générales du budget dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Monsieur le Président présente le rapport d'orientations budgétaires.

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

- **prendre acte** de la tenue du débat d'orientations budgétaires du service Assainissement Non Collectif relatif à l'exercice 2026, sur la base du rapport annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré le 12 février 2026

Extrait certifié conforme

Le Président

Le Secrétaire de Séance

Martial FROMENTIN

Jean-Marc GILLET

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 18/02/2026

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site « Télérecours Citoyens » : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

secretariat@seacne.fr

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 12 FEVRIER 2026

N°2026/05

### AFFAIRES GENERALES - Mise en œuvre de la télétransmission et des gestionnaires de certificats

L'an deux mille vingt-six le jeudi 12 février, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 03 février 2026, se sont réunis, à la salle des fêtes de Fresnoy-Folny, sous la Présidence de Monsieur Martial FROMENTIN Président.

#### SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Membres		
en exercice	présents	votants
66	38	41

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	27	6

Etaient présent(e)s : M.FROMENTIN Président et les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val) C.HEDDE (Bailly-en-Rivière) W.LOISEL (S) (Baromesnil) M.RENOIRE (Bazinval) B.VIOLET (Beauchamps-service AEP) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) A.TROUessin (Criel-sur-Mer) E.PAYEN T.PAUL (Cuverville-sur-Yères) B.DUNET C.LEMAITRE (S) (Douvrend-services AEP et ANC) J.M.GILLET M.P.VITTU (Etalondes) M.MARTIN B.LAVOINE (Flocques) D.BOULENGER Y.COSSIN (S) (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY (S) (Guerville) S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL (Incheville) J.M.DUMONCHEL (Londinières) A.LOISON (S) (Longroy) A.JOIN (Melleville) D.BOINET (Le Mesnil-Réaume) T.FORTIN (Puisenval) J.P.PEQUERY (St-Pierre-en-Val) J.COULOMBEL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) S.POILLY (S) (Sept-Meules) P.MERLIN C.MERLIN (S) (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX J.J.MANESSE (Villy-sur-Yères) S.HANIN (Wanchy-Capval)

Etaient suppléé(e)s : J.BLONDEL (Baromesnil) L.LEROY (Douvrend-services AEP et ANC) G.DEBURE (Fresnoy-Folny) E.LANNEL (Guerville) M.GOSSET (Longroy) M.P.TAILLEUX (Sept-Meules) J.J.DAGICOUR (Touffreville-sur-Eu)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : J.C.CAJOT à W.LOISEL (S) (Baromesnil) J.LECOURT à J.M.DUMONCHEL (Londinières) S.KLAES à S.POILLY (S) (Sept-Meules)

Absent(e)s-Excusé(e)s : S.GISSELERE (Bailly-en-Rivière) F.BOCLET (Bazinval) M.BORDJI (Beauchamps-service AEP) C.LARCHEVEQUE R.LECONTE (Bellengreville) G.DEBEURAIN (Criel-sur-Mer) S.GODEMAN S.RUELLOUX (Eu) C.BOSCHER (Les Ifs) J.LANNEL (Incheville) S.GOSSET (Longroy) P.RECOULES (Melleville) D.LELONG (Le Mesnil-Réaume) C.RODIER M.RASSE (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) G.FECAMP J.BEAUVAL (Petit-Caux) P.ANGER (Puisenval) S.TESSON (St-Martin-le-Gaillard) J.M.BEAURAIN F.MODARD (St-Ouen-sous-Bailly) D.ROCHE (St-Pierre-en-Val) G.HOULE (Wanchy-Capval)

Secrétaire de séance : Jean-Marc GILLET

Date de publicité de l'avis de convocation : 05/12/2026

\*\*\*\*\*

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

secretariat@seacne.fr

N°2026/05

## AFFAIRES GENERALES - Mise en œuvre de la télétransmission et des gestionnaires de certificats

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2131-1 et L. 2131-2 ;

Considérant que le syndicat Caux Nord Est souhaite s'engager dans la dématérialisation de la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité à la préfecture ;

Considérant que, la société ADULLACT, a été retenue comme opérateur de transmission par l'intermédiaire de l'association ADICO, utilisant le dispositif de transmission S2low,

Sur proposition du Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de :

- **procéder** à la télétransmission des actes au contrôle de légalité ;
- **donner** son accord pour que le Président signe tout document relatif aux services de l'ADDULACT par l'intermédiaire de l'ADICO, pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité, par le dispositif de transmission homologué S2low ;
- **autoriser** le Président à signer électroniquement les actes télétransmis ;
- **donner** son accord pour que le Président signe la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture de la Seine-Maritime, représentant l'État à cet effet ;
- **donner** son accord pour que le Président signe tout contrat pour le module d'archivage en ligne ;
- **donner** son accord pour que le Président signe tout contrat de souscription avec un prestataire de service de certificat électronique.

Fait et délibéré le 12 février 2026

Extrait certifié conforme

Le Président

Le Secrétaire de Séance

Martial FROMENTIN

Jean-Marc GILLET

Acte certifié exécutoire en application

Réception en préfecture :

Publication : 18/02/2026

Notification :

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par courrier ou par le site «Télérecours Citoyens »: [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)